# Formulaires

## Fiche d’identification

### Personne physique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici : <https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:412289af-39d0-4646-b070-5cfed3760aed>

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **I. DONNÉES PERSONNELLES**  **NOM(S) DE FAMILLE [[1]](#footnote-1)**  **PRÉNOM(S)**  **DATE DE NAISSANCE**  **JJ MM AAAA**  **LIEU DE NAISSANCE PAYS DE NAISSANCE (VILLE, VILLAGE)**  **TYPE DE DOCUMENT D'IDENTITÉ  CARTE D'IDENTITÉ PASSEPORT PERMIS DE CONDUIRE[[2]](#footnote-2) AUTRE[[3]](#footnote-3)**  **PAYS ÉMETTEUR**  **NUMÉRO DE DOCUMENT D'IDENTITÉ**  **NUMÉRO D'IDENTIFICATION PERSONNEL[[4]](#footnote-4)**  **ADRESSE PRIVÉE  PERMANENTE**  **CODE POSTAL BOITE POSTALE VILLE**  **RÉGION [[5]](#footnote-5) PAYS**  **TÉLÉPHONE PRIVÉ**  **COURRIEL PRIVÉ** | | | |
| **II. DONNÉES COMMERCIALES** | | Si OUI, veuillez fournir vos données commerciales et joindre des copies des justificatifs officiels. | |
| Vous dirigez votre propre entreprise sans personnalité juridique distincte (vous êtes entrepreneur individuel, indépendant, etc.) et en tant que tel, vous fournissez des services à la Commission ou à d'autres institutions, agences et organes de l'UE?  **OUI NON** | **NOM DE  L'ENTREPRISE (le cas échéant)**  **NUMÉRO DE TVA**  **NUMÉRO D'ENREGISTREMENT**  **LIEU DE L'ENREGISTREMENT VILLE  PAYS** | |  |
| **DATE** | **SIGNATURE** | |  |

### Entité de droit privé/public ayant une forme juridique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici : <https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-e591dcdfe19b>

|  |  |
| --- | --- |
| **NOM OFFICIEL[[6]](#footnote-6)  NOM COMMERCIAL (si différent)**  **ABRÉVIATION**  **FORME JURIDIQUE**  **TYPE A BUT LUCRATIF**  **D'ORGANISATION SANS BUT LUCRATIF ONG[[7]](#footnote-7) OUI NON  NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL[[8]](#footnote-8)**  **NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE**  **(le cas échéant)**  **LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL VILLE PAYS**  **DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL  JJ MM AAAA**  **NUMÉRO DE TVA**  **ADRESSE DU SIEGE SOCIAL**  **CODE POSTAL BOITE POSTALE VILLE**  **PAYS TÉLÉPHONE**  **COURRIEL** | |
| **DATE** | **CACHET** |
| **SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ** |

### Entité de droit public[[9]](#footnote-9)

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici : <https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:c52ab6a5-6134-4fed-9596-107f7daf6f1>

|  |  |
| --- | --- |
| **NOM OFFICIEL[[10]](#footnote-10)**  **ABRÉVIATION  NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL[[11]](#footnote-11)**  **NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE**  **(le cas échéant)**  **LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL VILLE PAYS**  **DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL  JJ MM AAAA**  **NUMÉRO DE TVA**  **ADRESSE OFFICIELLE**  **CODE POSTAL BOITE POSTALE VILLE**  **PAYS TÉLÉPHONE**  **COURRIEL** | |
| **DATE** | **CACHET** |
| **SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ** |

## Sous-traitants

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom et forme juridique | Adresse / siège social | Objet |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

## Déclaration d’intégrité pour les soumissionnaires

Par la présente, le soumissionnaire déclare ce qui suit :

* Ni les membres de l’administration, ni les employés, ni toute personne ou personne morale avec laquelle le soumissionnaire a conclu un accord en vue de l'exécution du marché, ne peuvent obtenir ou accepter d’un tiers, pour eux-mêmes ou pour toute autre personne ou personne morale, un avantage appréciable en argent (par exemple, des dons, gratifications ou avantages quelconques), directement ou indirectement lié aux activités de la personne concernée pour le compte de Enabel.
* Les administrateurs, collaborateurs ou leurs partenaires n'ont pas d'intérêts financiers ou autres dans les entreprises, organisations, etc. ayant un lien direct ou indirect avec Enabel (ce qui pourrait, par exemple, entraîner un conflit d'intérêts).
* Nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie et à la lutte contre la corruption repris dans le cahier spécial des charges et nous déclarons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Nous sommes de même conscients du fait que les membres du personnel de Enabel sont liés aux dispositions d’un code éthique qui précise ce qui suit : « Afin d’assurer l’impartialité des membres du personnel, il leur est interdit de solliciter, d’exiger ou d’accepter des dons, gratifications ou avantages quelconques destinés à eux-mêmes ou des tiers, que ce soit ou non dans l’exercice de leur fonction, lorsque les dons, gratifications ou avantages précités sont liés à cet exercice. Notons que ce qui importe le plus dans cette problématique est moins l’enrichissement résultant de l’acceptation de dons, gratifications ou avantages de toute nature, que la perte de l’impartialité requise du membre du personnel dans l’exercice de sa fonction. À titre personnel, les membres du personnel n’acceptent aucune gratification, aucun don ni avantage financier ou autre, pour les services rendus ».

Si le marché précité devait être attribué au soumissionnaire, nous déclarons, par ailleurs, marquer notre accord avec les dispositions suivantes :

* Afin d’éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l’exécution du marché, il est strictement interdit au contractant du marché (c'est-à-dire les membres de l’administration et les travailleurs) d’offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux membres du personnel de Enabel, qui sont directement ou indirectement concernés par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.
* Tout contrat (marché public) sera résilié, dès lors qu’il s’avérerait que l’attribution du contrat ou son exécution aurait donné lieu à l’obtention ou l’offre des avantages appréciables en argent précités.
* Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques peut aboutir à l’exclusion du contractant du présent marché et d’autres marchés publics pour Enabel.
* Le contractant du marché (adjudicataire) s’engage à fournir au pouvoir adjudicateur, à sa demande, toutes les pièces justificatives relatives aux conditions d’exécution du contrat. Le pouvoir adjudicateur pourra procéder à tout contrôle, sur pièces et sur place, qu’il estimerait nécessaire pour réunir des éléments de preuve sur une présomption de frais commerciaux inhabituels.

Le soumissionnaire prend enfin connaissance du fait que Enabel se réserve le droit de porter plainte devant les instances judiciaires compétentes lors de toute constatation de faits allant à l’encontre de la présente déclaration et que tous les frais administratifs et autres qui en découlent sont à charge du soumissionnaire.

Nom et prénom :

Date :

Signature autorisée :

## Déclaration sur l’honneur – motifs d’exclusion

Par la présente, je/nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/ légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d’exclusion suivants :

1. Le soumissionnaire ni un de ses dirigeants a fait l’objet d’une condamnation prononcée par une **décision judiciaire ayant force de chose jugée** pour l’une des infractions suivantes :

1° participation à une **organisation criminelle**;

2° **corruption**;

3° **fraude**;

4° infractions **terroristes**, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d’une telle infraction;

5° **blanchimen**t de capitaux ou **financement du terrorisme**;

6° **travail des enfants** et autres formes de traite des êtres humains.

7° occupation de ressortissants de pays tiers en **séjour illégal**.

8° la création de sociétés offshore

L’exclusion sur base de ce critère vaut pour une durée de 5 ans à compter de la date du jugement.

1. Le soumissionnaire ne satisfait pas à ses obligations relatives au **paiement d’impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale** pour un montant de plus de 3.000 €, sauf  lorsque le soumissionnaire peut démontrer qu’il possède à l’égard d’un pouvoir adjudicateur une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l’égard de tiers. Ces créances s’élèvent au moins à un montant égal à celui pour lequel il est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales ;

1. le soumissionnaire est en **état de faillite, de liquidation, de cessation d’activités, de réorganisation judiciaire,** ou a fait l’aveu de sa faillite, ou fait l’objet d’une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou est dans toute situation analogue résultant d’une procédure de même nature existant dans d’autres réglementations nationales;

1. le soumissionnaire ou un de ses dirigeants a commis une **faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité.**   
      
   Sont entre autres considérées comme telle faute professionnelle grave :

 une infraction à la Politique de Enabel concernant l’exploitation et les abus sexuels – juin 2019

1. une infraction à la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption – juin 2019 <lien>;
2. une infraction relative à une disposition d’ordre réglementaire de la législation locale applicable relative au harcèlement sexuel au travail ;
3. le soumissionnaire s’est rendu gravement coupable de fausse déclaration ou faux documents en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l’absence de motifs d’exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, ou a caché des informations ;
4. lorsque Enabel dispose d’élements suffisamment plausibles pour conclure que le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence.

La présence du soumissionnaire sur une des listes d’exclusion Enabel en raison d’un tel acte/convention/entente est considérée comme élément suffisamment plausible.

1. lorsqu’il ne peut être remédié à un conflit d’intérêts par d’autres mesures moins intrusives;

1. des **défaillances importantes ou persistantes** du soumissionnaire ont été constatées lors de l’exécution d’une **obligation essentielle** qui lui incombait dans le cadre d’un contrat antérieur passé avec un autre pouvoir public, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d’office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable.   
    Sont considérées comme ‘défaillances importantes’ le respect des obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail établies par le droit de l’Union européenne, le droit national, les conventions collectives ou par les dispositions internationales en matière de droit environnemental, social et du travail.   
   La présence du soumissionnaire sur la liste d’exclusion Enabel en raison d’une telle défaillance sert d’un tel constat.
2. des mesures restrictives ont été prises vis-à-vis du contractant dans l’objectif de mettre fin aux violations de la paix et sécurité internationales comme le terrorisme, les violations des droits de l’homme, la déstabilisation des États souverains et la prolifération d’armes de destruction massive.
3. Le soumissionnaire ni un de des dirigeants se trouvent sur les listes de personnes, de groupes ou d’entités soumises par les Nations-Unies, l’Union européenne et la Belgique à des sanctions financières :

Pour les Nations Unies, les listes peuvent être consultées à l’adresse suivante : <https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-internationales-nations-unies>   
  
Pour l’Union européenne, les listes peuvent être consultées à l’adresse suivante : <https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-europ%C3%A9ennes-ue>

<https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/8442/consolidated-list-sanctions>  
  
<https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/restrictive_measures-2017-01-17-clean.pdf>  
  
Pour la Belgique : <https://finances.belgium.be/fr/sur_le_spf/structure_et_services/administrations_generales/tr%C3%A9sorerie/contr%C3%B4le-des-instruments-1-2>

1. <…>Si Enabel exécute un projet pour un autre bailleur de fonds ou donneur, d’autres motifs d’exclusion supplémentaires sont encore possibles.

Le soumissionnaire déclare formellement être en mesure, sur demande et sans délai, de fournir les certificats et autres formes de pièces justificatives visés, sauf si:

a. Enabel a la possibilité d’obtenir directement les documents justificatifs concernés en consultant une base de données nationale dans un État membre qui est accessible gratuitement, à condition que le soumissionnaire ait fourni les informations nécessaires (adresse du site web, autorité ou organisme de délivrance, référence précise des documents) permettant à Enabel de les obtenir, avec l’autorisation d’accès correspondante;

b. Enabel est déjà en possession des documents concernés.

Le soumissionnaire consent formellement à ce que Enabel ait accès aux documents justificatifs étayant les informations fournies dans le présent document.

Date

Localisation

Signature

## Procuration

Le soumissionnaire doit joindre à son offre la **procuration** autorisant la personne à signer l’offre et toute la documentation correspondante ou tout document attestant que la personne qui signe est bien habilitée à le faire (statuts, mandats, acte notarié…).

En cas d’**association momentanée**, l'offre conjointe doit préciser le rôle de chaque membre de l’association. Un chef de file doit être désigné et la procuration doit être complétée en conséquence.

## Enregistrement et statut juridique

Le soumissionnaire doit joindre à son offre une copie des documents[[12]](#footnote-12) originaux relatifs à son **enregistrement** et/ou son **statut juridique**, qui établissent son lieu d’enregistrement et/ou son siège statutaire (certificat de constitution ou d'enregistrement, etc.).

## Attestation de régularité relative au paiement des cotisations sociales

Au plus tard avant l’attribution du marché, le soumissionnaire joindra à son offre une **attestation12 récente de régularité** avec ses obligations relatives au **paiement des cotisations sociales** selon les dispositions légales du pays où il est établi. Le soumissionnaire enregistré en Belgique joindra à son offre l’attestation portant sur le dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des demandes de des offres.

## Attestation de régularité relative au paiement des impôts et taxes

Au plus tard avant l’attribution du marché, le soumissionnaire joindra à son offre une **attestation**12 **récente de régularité** avec ses obligations relatives au **paiement des impôts et taxes** selon les dispositions légales du pays où il est établi.

## Casier judiciaire

## Un extrait du casier judiciaire au nom du soumissionnaire (personne morale) ou de son représentant (personne physique) dans le cas où il n’existe pas de casier judiciaire pour les personnes morales ;

## Attestation de non faillite

**le document attestant que le soumissionnaire n’est pas en situation de faillite**, sauf lorsque le pouvoir adjudicateur a la possibilité d’obtenir directement le document ou l’information pertinente en accédant à une base de données nationale gratuite dans un État membre de l’UE.

## Liste des services similaires

Le soumissionnaire doit joindre à son offre la **liste des principaux services de nature et de complexité comparable (min. 3 formations de sensibilisation à l’environnement hostile (HEAT) au profit de personnel d’entreprises privées ou ONG** **ou organisations internationales , dont au moins une dans un contexte similaire en Afrique de l’Ouest)) qui ont été menés à bien au cours des 5 dernières années**, en précisant le montant et les dates pertinentes[[13]](#footnote-13), ainsi que les organismes publics ou privés pour le compte desquels elles ont été effectuées, démontrant que le soumissionnaire dispose de l'expérience suffisante pour mener à bien le marché.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Description des principaux services de nature et de complexité comparable (min. 3 formations de sensibilisation à l’environnement hostile (HEAT) au profit de personnel d’entreprises privées ou ONG ou organisations internationales, dont au moins une dans un contexte similaire en Afrique de l’Ouest)** | **Lieux d’exécution** | **Montants concernés** | **Dates de réalisation au cours des 5 dernières années** | **Nom des organismes publics ou privés** |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

## Certificats de bonne exécution

Pour chacun des services présentés dans le tableau ci-dessus, le soumissionnaire doit joindre les copies des certificats de bonne exécution (PV de réception) et/ou tout document justificatif (contrats, factures, etc.) approuvé par l'entité qui a attribué le marché.

## Offre financière et formulaire d’offre

|  |
| --- |
| **Ne changez pas le formulaire d'offre. Les réserves ne sont pas autorisées. Les soumissionnaires doivent indiquer les prix en Francs CFA.** |

En déposant son offre, le soumissionnaire déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans le cahier spécial des charges et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions. Le soumissionnaire s’engage à exécuter le présent marché conformément aux dispositions du cahier spécial des charges aux prix unitaires suivants, exprimés en Francs CFA (en chiffres) :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Description** | **Quantité estimée** | **Prix unitaire par session de 3 jours pour 1 participant HTVA FCFA\*** | **Prix total par session de 3 jours pour 1 participant HTVA FCFA\*** |
| 1 | 1 session de formation de 3 jours pour un participant en HEAT | 40 |  |  |
| 2 | 1 session de formation de 3 jours pour un participant en conduite défensive | 10 |  |  |
| **Montant total forfaitaire HTVA :** | | | |  |
| Montant TVA : | | | |  |
| **Montant total forfaitaire TTC :** | | | |  |

|  |
| --- |
| \* Enabel paye et prend en charge uniquement les déplacements internes au Mali des participants aux formations. Tous les autres frais doivent être inclus dans le prix unitaire, notamment les frais de logement et de catering des participants aux formations (Cf. points 3.4.2 « Détermination des prix », 3.4.3 « Eléments inclus dans les prix » et 4.13 « Conditions générales de paiement (Art. 66-72 et 160) »). |

Nom et prénom : ………………………………………………

Dûment autorisé à signer au nom de : ………………………………………………

Lieu et date : ………………………………………………

Signature autorisée : ………………………………………………

## Méthodologie

Le soumissionnaire doit joindre à son offre une méthodologie (compréhension des Termes de Référence, approche) basée sur les instructions décrites dans les Termes de Référence.

Pour rappel, la durée d’exécution pour chaque commande est de 3 jours par session. Chaque formation/session sera animée par 3 à 4 experts principaux. Les formations auront lieu par vagues de 15 à 20 personnes pour les sessions de HEAT et 5 à 10 personnes pour la session de conduite défencive.

1. **Compréhension des Termes de Référence** :

Toute remarque relative aux Termes de Référence, importante pour la bonne réalisation des activités, en particulier des objectifs et des résultats escomptés, montrant le degré de compréhension du marché.

Enseignements tirés d’expériences similaires antérieures dans la région.

Avis sur les principaux sujets relatifs à la réalisation des objectifs principaux du marché et des résultats escomptés.

Explication des risques et des hypothèses ayant une incidence sur l'exécution du marché.

1. **Programme détaillé pour une formation type de 03 jours** basée sur les instructions décrites dans les Termes de Référence:

Identification et durée des principales activités (pour une formation type), en précisant notamment comment les objectifs à atteindre et les résultats obtenus seront pris en compte, en particulier dans ceux stipulés dans les Termes de Référence.

Le programme proposé dans l'offre doit inclure les ressources mobilisées.

**Veuillez noter que la « Compréhension des Termes de Référence » et l’ « Approche » ne peut pas dépasser 15 pages. Ne répétez / copier pas les TdR.**

## Experts principaux

Le soumissionnaire doit compléter et joindre le **tableau** ci-dessous, ainsi que le **CV et diplôme de chaque expert principal proposé** pour la mise en œuvre de ce marché de services. Il convient de noter qu'aucun CV et diplôme ne doit être fourni pour les experts autres que principaux. L’équipe de consultants se composera **de** **minimum trois (3) à maximum quatre (4) experts principaux.**

Le CV de chaque expert principal devrait se limiter à 3 pages et un seul CV doit être fourni pour chaque poste identifié dans les Termes de référence. Les qualifications et l'expérience de chaque expert principal doivent clairement correspondre aux profils indiqués dans les Termes de référence. Les copies des diplômes de chaque expert principal doivent être jointes à l’offre.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nom de l'expert** | **Rôle proposé** | **Années d'expérience** | **Niveau de formation** | **Domaine(s) de spécialisation** |
|  | Expert principal 1 (obligatoire) |  |  |  |
|  | Expert principal 2 (obligatoire) |  |  |  |
|  | Expert principal 3 (obligatoire) |  |  |  |
|  | Expert principal 4 (facultatif) |  |  |  |

## Déclaration d'exclusivité et de disponibilité

En soumettant cette offre, le soumissionnaire déclare explicitement que les experts principaux suivants sont disponibles pendant toute la période de mise en œuvre les tâches définies dans les Termes de Référence et/ou dans la méthodologie[[14]](#footnote-14). Les experts principaux ne seront pas remplacés lors de la mise en œuvre du marché sans l'approbation écrite préalable du pouvoir adjudicateur[[15]](#footnote-15).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Expert principal** | **De :** | **A :** |
| **Expert principal 1 (Chef d’équipe) (obligatoire)** | | |
| Nom : … | Mai 2023 | Mai 2025 |
| **Expert principal 2 (obligatoire)** | | |
| Nom : … | Mai 2023 | Mai 2025 |
| **Expert principal 3 (obligatoire)** | | |
| Nom : … | Mai 2023 | Mai 2025 |
| **Expert principal 4 (facultatif)** | | |
| Nom : … | Mai 2023 | Mai 2025 |

Nom et prénom :

Date :

Signature autorisée :

## . Documents à remettre – liste exhaustive

**Veuillez respecter l’ordre des documents tel qu’il suit :**

* **Identification du soumissionnaire et annexes dûment rempli, signé et daté ;**
* **Le registre du commerce ou statuts ;**
* **Formulaire d’offre – Prix dûment rempli, signé et daté ;**
* **Déclaration d’intégrité pour les soumissionnaires, dûment rempli, signé et daté**

**Documents relatifs aux motifs d’exclusion :**

* **Déclaration sur l’honneur – motifs d’exclusion ;**
* **Procuration de signature en cas de groupement ;**
* **un extrait du casier judiciaire au nom du soumissionnaire (personne morale) ou de son représentant (personne physique) ;**
* **le document justifiant que le soumissionnaire est en règle en matière de paiement des cotisations sociales,**
* **le document justifiant que le soumissionnaire est en règle en matière de paiement des impôts et taxes,**
* **le document attestation que le soumissionnaire n’est pas en situation de faillite,**

**Documents relatifs à la sélection**

Le soumissionnaire doit joindre à son offre la liste des principaux services de nature et de complexité comparable (min. 3 formations de sensibilisation à l’environnement hostile (HEAT) au profit de personnel d’entreprises privées ou ONG ou organisations internationales , dont au moins une dans un contexte similaire en Afrique de l’Ouest)) qui ont été menés à bien au cours des 5 dernières années, en précisant le montant et les dates pertinentes , ainsi que les organismes publics ou privés pour le compte desquels elles ont été effectuées, démontrant que le soumissionnaire dispose de l'expérience suffisante pour mener à bien le **marché. (Joindre les copies des certificats de bonne exécution (PV de réception) et/ou tout document justificatif (contrats, factures, etc.) approuvé par l'entité qui a attribué le marché)**

**Document relatif à l’attribution**

* **Note méthodologique ;**
* **CV des Experts Principaux et déclaration d’exclusivité et de disponibilité ;**
* **Offre financière**

1. Comme indiqué sur le document officiel. [↑](#footnote-ref-1)
2. Accepté uniquement pour la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Danemark, la Suède, la Finlande, la Norvège, l'Islande, le Canada, les États-Unis et l'Australie. [↑](#footnote-ref-2)
3. A défaut des autres documents d'identités: titre de séjour ou passeport diplomatique. [↑](#footnote-ref-3)
4. Voir le tableau des dénominations correspondantes par pays. [↑](#footnote-ref-4)
5. Indiquer la région, l'état ou la province uniquement pour les pays non membres de l'UE, à l'exclusion des pays de l'AELE et des pays candidats. [↑](#footnote-ref-5)
6. Dénomination nationale et sa traduction en EN ou FR, le cas échéant. [↑](#footnote-ref-6)
7. ONG = Organisation non gouvernementale, à remplir pour les organisations sans but lucratif. [↑](#footnote-ref-7)
8. Le numéro d’enregistrement au registre national des entreprises. Voir le tableau des dénominations correspondantes par pays. [↑](#footnote-ref-8)
9. Entité de droit public DOTÉE DE LA PERSONNALITÉ JURIDIQUE: entité de droit public capable de se représenter elle-même et d'agir en son nom propre, c'est-à-dire capable d'ester en justice, d'acquérir et de se défaire des biens, et de conclure des contrats. Ce statut juridique est confirmé par l'acte juridique officiel établissant l'entité (loi, décret, etc.). [↑](#footnote-ref-9)
10. Dénomination nationale et sa traduction en EN ou FR, le cas échéant. [↑](#footnote-ref-10)
11. Numéro d’enregistrement de l'entité au registre national. [↑](#footnote-ref-11)
12. En cas d’association momentanée, l'attestation doit être présentée pour tous les membres de l’association. [↑](#footnote-ref-12)
13. En cas de contrat-cadre (sans valeur contractuelle), seuls les contrats correspondant aux taches mises en œuvre dans le cadre d'un tel contrat seront pris en considération. [↑](#footnote-ref-13)
14. Tout expert engagé dans le cadre d’un autre marché, pour lequel la contribution de son poste pourrait être requise aux mêmes dates que ses activités au titre du présent marché, ne doit en aucun cas être proposé comme expert principal pour ce marché. [↑](#footnote-ref-14)
15. En cas de remplacement, les qualifications et l'expérience de l'expert doivent être au moins égales à celles de l'expert principal proposé dans l'offre. [↑](#footnote-ref-15)